



Un projet expérimental et innovant de création d'hébergements flottants pourrait prendre place dans une zone portuaire. » Annoncé dans le Livre bleu du Plan littoral 21 Occitanie (voir encadré), ce projet pourrait bien être le

premier testé par une collectivité locale pour imaginer les aménagements de demain. Selon Jean-Romain Brunet, directeur de projet Plan littoral 21 à la Direction de la mer de la Région Occitanie, il existe une « forte volonté » pour faire émerger ces hébergements et accompagner leur création. Cet aménagement serait alors susceptible de servir d'exemple et de créer une dynamique auprès d'autres communes. Même si elle est jugée plutôt complexe et contraignante par les concepteurs et promoteur interrogés, la réglementation permet l'installation de ces structures, à condition qu'elle respecte les Plans de prévention des risques d'inondation (PPRI).

**Des principes écologiques**

Le complexe flottant – dont la commune d'accueil n'a pas encore été déterminée (Gruissan ?) – doit contribuer à diversifier une offre touristique parfois un peu vieillotte, héritée de la mission Racine qui façonna l'image de la côte languedocienne entre les années 60 et 80. Il est vrai que le concept a tout pour plaire à une nouvelle clientèle friande d'hébergements insolites, jouant la carte de l'harmonie avec la nature sans renier le confort moderne. À l'instar de ces cabanes tranquillement installées sur des plans d'eau dans la Vienne, les Pays-de-la-Loire ou ailleurs (photo de une).

Le projet fera vraisemblablement l'objet d'un partenariat entre gestionnaires des ports et entreprises locales, comme indiqué dans le Livre bleu du Plan littoral 21 (voir encadré). Les hébergements flottants seront conçus par une entreprise locale, précise Jean-Romain Brunet, affirmant ainsi la volonté de valoriser les filières innovantes en Occitanie. Différentes sociétés ont été approchées, telle Carré de vie® implantée à Millau (photo page précédente), en capacité de fournir des bâtiments fonctionnant sur des principes écologiques d'autonomie énergétique et d'assainissement. Une condition indispensable à ce type d'aménagement, à la fois pour des raisons techniques et de prévention des pollutions.

Surtout, cet aménagement permettra de tester une réponse à la protection de la côte, particulièrement

Texte Florence Brau Photo DR

vulnérable aux phénomènes d'érosion et de submersion marine. Jean-Romain Brunet précise : le projet d'hébergement flottant « permettra d'anticiper les besoins face à la montée des eaux », sans consommer plus de foncier. Un enjeu crucial d'après les travaux d'Alexandre Brun, maître de conférences en géographie à l'Université Montpellier II et responsable du programme de recherche Des projets pour le littoral : « En raison de la topologie plane du littoral, des épisodes cévenols accompagnés de débordements de cours d'eau, conjugués au phénomène de montée des eaux, pourraient entraîner l'inondation de millions de m<sup>2</sup> d'ici la fin du siècle. »

**Une culture du risque**

Face aux tendances lourdes auxquelles notre territoire côtier est confronté – changement climatique et croissance démographique –, la question se pose de savoir s'il ne vaudrait pas mieux cohabiter avec l'eau plutôt que de lutter et se battre contre elle. Entre 1982 et 2010, les inondations en France ont fait 200 victimes et 20 milliards d'euros de dégâts. Et tout le monde garde en mémoire la tempête Xynthia, qui avait touché la côte

La question se pose de savoir s'il ne vaudrait pas mieux cohabiter avec l'eau plutôt que de se battre contre elle

Partout en Hollande, pays pionnier dans l'adaptation aux inondations, des quartiers flottants voient le jour. Comme ici à IJburg, Amsterdam, où 16 000 personnes vivent. Copie d'Urban landstudio.com



ouest de la France ; malgré les digues derrière lesquelles les habitants se sentaient protégés, des lotissements entiers avaient alors été noyés par la mer et 47 personnes avaient péri.

Inévitablement, face à cette problématique, on évoquera les Pays-Bas et leur maîtrise séculaire des risques d'inondation. Des architectes ont mis au point des procédés insubmersibles qui ont déjà permis la réalisation de véritables quartiers et de bâtiments publics à Amsterdam. Comme l'a affirmé Koen Olthuis de l'agence Waterstudio lors d'une interview donnée à Futurmag.fr en 2015, « les innovations sur lesquelles nous travaillons sont encore utiles dans trois cents ans ! » Un modèle qui nous montre que la ville résiliente est possible, moyennant adaptation au contexte local et une politique volontariste.

**Nouveaux paysages touristiques**

« Chez nous, l'adaptation aux enjeux du changement climatique résidera certainement dans un mix de différentes approches, explique Alexandre Brun. Au final, l'aménagement du territoire pourrait comporter toute une série de situations : recul de certaines activités vers l'intérieur du littoral et zones nouvellement gagnées par des constructions flottantes ou sur pilotis, densification de certaines poches urbaines et secteurs insérés à toute intervention. Il faudra développer une culture du risque et de l'eau dans le cas des constructions hors-sol. » Une culture qui a pu exister un temps – et toutes proportions

gardées – à Gruissan : des chalets sur pilotis aménagés sur la plage permettaient d'accueillir les touristes et de résister aux « coups de mer » hivernaux. Dans les années 80, ces maisonnettes ont perdu leurs spécificités, leurs propriétaires ayant bétonné la partie basse et fait disparaître les pilotis en même temps que se développent les digues, ouvrages défensifs contre les inondations.

« Il sera également nécessaire de faire du marketing territorial pour faire accepter de nouveaux paysages aux touristes, prévoit le géographe, car il leur faudra certainement regarder vers les étangs. » Le paysagiste Alfred Petre qui a mené la restauration du cordon littoral (lido) entre Caron et la Grande-Motte, suggère à ce propos dans un article du Monde.fr d'avril 2017, « d'imaginer une autre forme de tourisme où la vue sur la mer ne serait plus livrée aux vacanciers d'une manière un peu obscène comme une attraction que l'on doit mercantiliser à tout prix ».

On est bien loin des projets futuristes qui nous proposent de devenir des « maris », habitants des mers embarqués sur des « écopolis » offshore selon la formule de Vincent Callebaut. Inspirés par le bioclimatisme et autosuffisants, les concepts de l'architecte belge se veulent résilients, écologiques et humanistes, telle l'île Ulysses imaginée pour accueillir jusqu'à 50 000 réfugiés climatiques. Utopies ou projets visionnaires, le débat reste ouvert. ■